

Au deuxième trimestre 2023, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments sont stables sur un trimestre et en hausse de +6,2 % sur un an

Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) - deuxième trimestre 2023

Informations Rapides · 31 août 2023 · n° 224



Stabilité sur un trimestre

Au deuxième trimestre 2023, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) sont stables, après +2,4 % au premier trimestre 2023 et +1,6 % au quatrième trimestre 2022. Dans le secteur résidentiel, les prix baissent légèrement (-0,2 %) tandis que dans le secteur non résidentiel, ils augmentent (+0,3 %).

Les prix se replient dans les travaux de menuiserie (-0,5 % après +1,8 %) et, dans une moindre mesure, dans les travaux d'installation électrique (-0,2 % après +3,1 %) et dans les « autres travaux de construction spécialisés » (-0,2 % après +1,1 %).

Les prix ralentissent nettement dans les « autres travaux d'installation » (+0,6 % après +3,5 %), les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+0,3 % après +3,2 %), les travaux de couverture (+0,4 % après +2,8 %), de plâtrerie (+0,7 % après +2,2 %) et de revêtement des sols et des murs (+0,8 % après +1,5 %).

Enfin, les prix des travaux de peinture et de vitrerie sont stables (+0,0 % après +2,7 %).

Augmentation de 6,2 % sur un an

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent (+6,2 % au deuxième trimestre 2023, après +8,9 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur résidentiel (+6,5 %) que dans le secteur non résidentiel (+5,6 %).

Les prix ralentissent sur un an pour tous les types de travaux. Ils continuent d'augmenter fortement dans les travaux de menuiserie (+7,9 % après +12,1 %), de couverture (+7,2 % après +10,1 %) et de revêtement des sols et des murs (+7,0 % après +8,8 %).

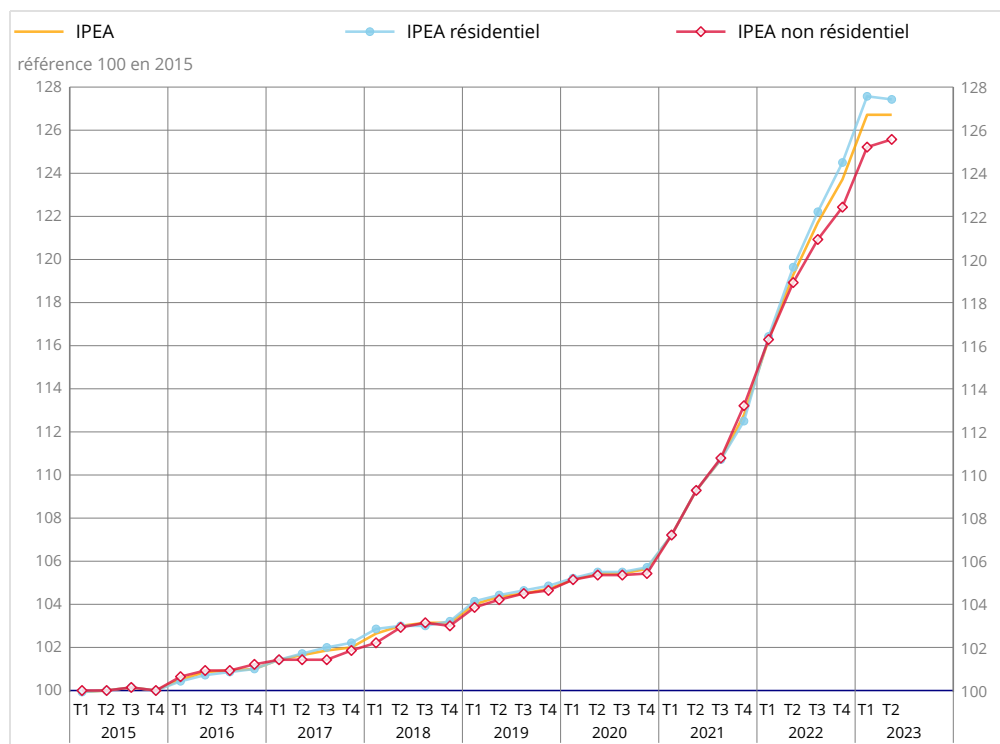
La hausse des prix sur un an est également marquée pour les travaux de peinture et vitrerie (+6,5 % après +8,7 %), les « autres travaux de construction spécialisés » (+6,3 % après +9,3 %), les travaux de plâtrerie (+6,2 % après +8,3 %) et ceux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+6,1 % après +9,1 %).

Enfin, la hausse des prix sur un an est un peu moins élevée pour les « autres travaux d'installation » (+5,3 % après +6,2 %) et les travaux d'installation électrique (+3,8 % après +5,3 %).

Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA du premier trimestre 2023 est révisée de +0,1 point par rapport à la précédente publication, à +2,4 %, en raison de l'intégration de réponses tardives d'entreprises.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Source : Insee.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2015

	Poids (en %)	2023T2	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	100,0	126,7	0,0	6,2
Bâtiments résidentiels	62,4	127,4	-0,2	6,5
Bâtiments non résidentiels	37,6	125,6	0,3	5,6
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	18,3	118,8	-0,2	3,8
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	20,1	129,1	0,3	6,1
4329 - Autres travaux d'installation	5,8	110,7	0,6	5,3
4331 - Plâtrerie	3,3	134,5	0,7	6,2
4332 - Menuiserie	18,2	139,3	-0,5	7,9
4333 - Revêtement des sols et des murs	4,2	120,0	0,8	7,0
4334 - Peinture et vitrerie	7,4	118,0	0,0	6,5
4391 - Couverture	5,9	138,5	0,4	7,2
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	16,7	123,9	-0,2	6,3

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre sous revue.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : 30 novembre 2023 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr